

La pose de câbles sous voirie

La pose de câbles sans ouverture de la voie publique peut se réaliser par un forage et fonçage d'une gaine d'attente munie d'un tire-fil qui permettra d'y placer le ou les câbles désirés.

Le principe

On crée un puits de départ perpendiculaire à la route d'une longueur minimale de 2 mètres.

On dispose le châssis du moteur hydraulique sur le fond de ce puits. Ensuite, on fore avec une série de mèches attachées successivement l'une à l'autre de façon à obtenir la traversée de la voie publique.

Ces mèches retirées, on peut enfoncer un tuyau pvc du diamètre du forage.

Les avantages

Cette technique mise au point permet:

- De ne pas déstabiliser le sol (forage au diamètre du tuyau)
- De ne pas ouvrir la route avec une réparation d'asphalte ou de béton toujours problématique
- D'éviter la signalisation et la déviation de la circulation
- D'éviter les accidents
- D'éviter de dégager les câbles: le forage se fait généralement à une profondeur supérieure à 1 mètre donc sous le niveau des câbles.
- D'éviter tout affaissement ultérieur

Cette technique est surtout réalisable à un prix inférieur au prix d'ouverture traditionnel

